

CAPa (Certificat d'aptitude professionnelle agricole) en apprentissage Maréchal-Ferrant



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Entrer dans la vie active en tant qu'ouvrier qualifié (haras, centres équestres, exploitations d'élevage de chevaux, etc.)
Devenir salarié d'une entreprise de maréchalerie ou d'une entreprise hippique
Poursuivre ses études et conforter la qualité des gestes techniques (BTM, etc.)
S'installer en tant que travailleur indépendant (artisan)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir acteur de son projet professionnel.
Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour intégrer une entreprise de maréchalerie, poursuivre ses études ou s'installer.

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules professionnels :

- Acquérir les techniques élémentaires de maréchalerie
- Réaliser des gestes d'approche, de manipulation et de contention du cheval
- Entretien et parer les pieds
- S'approprier le fonctionnement de l'atelier
- Communiquer et s'exprimer dans un cadre professionnel en anglais
- Mobiliser les connaissances de base en communication, mathématiques, sciences, monde contemporain et informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale.

Moyens techniques : atelier de forge et aires de ferrage.

Modalités d'évaluation :

Evaluations orales sous forme d'entretiens d'explicitations d'une situation vécue en entreprise

Objectifs évaluable :

- Réaliser le forgeage et la ferrure lors de travaux de maréchalerie
- Réaliser l'approche, la manipulation et la contention des équidés et réaliser l'entretien et le parage du pied lors d'interventions sur les équidés
- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des outils, des équipements, de l'atelier et assurer la gestion des stocks et le suivi commercial de l'activité pour un bon fonctionnement de l'atelier
- L'UCARE (Initiation à la forge artistique) : Création d'un objet (sculpture, coutellerie artisanale...) en alliant forge et soudure

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture
Évaluation par UC (Unités Capitalisables) ; l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation sur 2 ans par alternance de 840 h en centre (12 semaines) et 2800 h en entreprise (35 semaines) par an et 5 semaines de congés payés.

Période de la formation : de septembre à juin.

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

Lieux de formation : Marvejols et sites adaptés selon les chantiers d'application.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)
- Avoir suivi les cours d'une classe de 3^{ème}
- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation.

STATUTS ET RÉMUNÉRATION :

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

En fonction de la convention collective, les conditions tarifaires sont fixées par l'OPCO dont dépend l'employeur. Possibilité d'internat à La Canourgue pour les mineurs.

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE :

Une équipe pluridisciplinaire (formateurs techniques, MOF, maréchaux-ferrants)

La forge et le centre équestre de Saint Chély d'Apcher : une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023) : 98.63 %

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2022) : 00.00 %

Taux de réussite aux examens (2023) : 100.00 %

Taux de poursuite d'études (2022) : 0.00 %

Taux d'interruption en cours de formation (2023) : 0.00 %

Taux de rupture des contrats d'apprentissage (2023) : 33.00 %

Vous pouvez vous rendre sur le site internet :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

CONTACTEZ-NOUS :

CFA de la Lozère
SITE DE MARVEJOLS
1 Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.02.39

Mail cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



Mise à jour le 15/01/2024